

# UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le **19 JUIL 2024**

**DECRET N° 24 - 091 /PR**

Portant nomination du Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement de l'Union des Comores.

## LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001 révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°14-184/PR du 09 décembre 2014, portant réorganisation du Secrétariat Général du Gouvernement de l'Union des Comores ;
- VU le décret N°16-261/PR du 10 novembre 2016, modifiant et abrogeant certaines dispositions du décret N°14-184/PR du 09 décembre 2014, portant réorganisation du Secrétariat Général du Gouvernement de l'Union des Comores ;
- VU le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et mission des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N°24-077/PR du 1<sup>er</sup> juillet 2024, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

## DECREE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Monsieur **MAHAMOUD SALIM HAFI**, est nommé Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement de l'Union des Comores, en remplacement de Monsieur **IBRAHIM MOHAMED ABDOURAZAK**.

**ARTICLE 2** : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

